



Montpellier, le 4 juin 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Observatoire régional de la parité d'Occitanie en pôle position au Conseil économique, social et environnemental (CESER Occitanie)

Ils sont, venus d'horizons diverses avec leur Présidente Geneviève Tapié, cinq administrateur.es de l'Observatoire de la parité à siéger désormais au CESER Occitanie.

- M. Jacques Garcia (Centre technique régional de la consommation), Vice-président de la Commission Agriculture,
- Mme Christine Pujol (Groupe Cité-Hotels, Carcassonne, Toulouse, Figeac, Ax-les-Thermes), Personnalité Qualifiée de la Section Prospective,
- Mme Karine Sabah (UNSA Occitanie), Vice-présidente de la Commission Education,
- Mme Karen Serres (FRSEA Occitanie), Présidente de la Commission des Finances,
- Mme Geneviève Tapié (Observatoire de la parité), Vice-présidente de la Commission des Finances, Vice-présidente du Parlement de la Mer).

Unis sur le front de la parité, ils portent ensemble au sein de l'Institution régionale :

- [La féminisation des métiers de la mer, priorité absolue de l'Observatoire et du Parlement de la Mer](#)
- [L'analyse des finances régionales au filtre de l'égalité entre les femmes et les hommes](#)

Pour mémoire, le CESER désigné par le préfet forme la Région Occitanie avec le Conseil régional élu au suffrage universel. Présidé par Jean- Louis Chauzy, le CESER Occitanie a pour compétence de produire des diagnostics budgétaires préalables et de proposer des recommandations d'action pour le développement de la Région.

Prochaine Assemblée plénière le 11 juin 2024 à Montpellier.

Contact : Geneviève Tapié – emc.tapie.genevieve@orange.fr